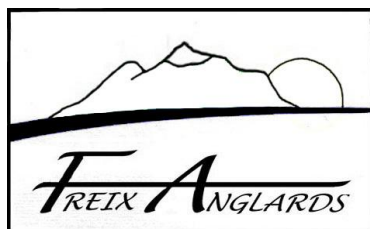


**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de
COMMUNE DE FREIX ANGLARDS**

Séance du 03 mars 2017

MAIRIE DE



L'an deux mille dix-sept et le trois mars à 20 heures 00 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire).

Date de la convocation: 22/02/2017
Conseillers en exercice : 10
Présents : 9
Votants: 9

Pour: 8
Contre: 0
Abstentions: 0

Présents : Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Nicolas PANIS, Monsieur Jean-Yves CABAL, Monsieur Olivier ROUFFET, Monsieur Pierre MAYENOBE, Madame Aurélie BOURZEIX, Monsieur Joël DE MARTINO

Représentés:

Excusés:

Absents: Madame Michèle DESPLAT - LEYMARIE

Secrétaire de séance: Monsieur Jean-Louis GUIBERT



Objet : DE_2017_001 - Retrait du projet commerce

Monsieur le Maire explique que le vote de la délibération DE_2016_001, concernant le projet de création d'un commerce en date du 12 février 2016, et l'étude de celui-ci a suscité au sein de la population une réelle inquiétude.

De plus l'étude de marché fait apparaître que la viabilité d'un tel projet est très incertaine.

Par ailleurs, le rôle d'un Conseil Municipal étant d'écouter et de prendre en compte les différents avis, Monsieur le Maire propose d'émettre un avis défavorable à la continuation de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis défavorable sur ce projet
- de retirer les différents dossiers de subventions déposés dans le cadre de ce projet



Acte original signé électroniquement,
Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
15 mars 2017
et publié ou notifié le 15 mars 2017

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an sus dit,
au registre sont les signatures.

Le Maire
Patrice FALIÈS

RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/03/2017 015-211500723-20170303-DE_2017_001-DE